



SCIC / SAS CENTRALES VILLAGEOISES

BEAUME - DROBIE - SOLAIRE

Lettre d'information n°4 juin 2022

L'Assemblée Générale de Beaume-Drobie Solaire s'est tenue le vendredi 15 avril à 18h salle polyvalente de Vernon.

Trente-huit personnes étaient présentes ou représentées pour valider les décisions et élire le conseil de gestion.

Nous y accueillons Thierry BERRES qui remplacera Jean-Pierre GONDOUIN à la commission « gestion ».

Nous rappelons que nous aurons besoin d'autres personnes et de leurs compétences pour poursuivre ce projet.

Nous devons envisager de recréer des événements à la rentrée (réunions publiques, rencontres à thème, ... merci pour vos suggestions ...) pour nous faire connaître et permettre aussi à des personnes plus jeunes de reprendre à terme la suite.

Visite à l'INES (Institut National de l'Energie Solaire)

Le PNR a organisé une visite d'une journée à l'INES au BOURGET du LAC avec le concours du CAUE et d'ALEC 07 et la participation de CV BDS. (Une trentaine de participants)

Sur le chemin du retour une halte a été faite à St JUST-de CLAIX chez nos collègues et amis des Centrales Villageoises des Portes du Vercors (CVPV). Après avoir fait visiter 2 centrales photovoltaïques de 9 KwC (centrales réalisées en intégration, ce qui était la norme à l'époque) ces derniers ont servi une collation.

Plusieurs membres de Beaume-Drobie Solaire ont participé à cette journée qu'ils ont trouvée intéressante et instructive.

Réunion de copilotage des centrales villageoises les 17 et 18 juin 2022 à CLUNY

Chaque année, une réunion rassemble toutes les centrales villageoises. Ces réunions permettent des échanges, des discussions et des informations tant administratives que techniques. Monique et Gérard Montesse vont participer à cette rencontre.

Les toits en fonction et les projets

La production réalisée par les trois toits (Vernon et Joyeuse) est de 33,817 MW pour une estimation de 31,468 MW, soit 2349 kWh supplémentaires (+7%), dus au fort ensoleillement de la saison.

Les 2 projets à Rosières avancent bien.

Nous avons des contacts supplémentaires pour 2 projets de 200 m2.

Comme expliqué précédemment, pour l'avenir, les subventions ayant été supprimées, il faudra nous concentrer sur les gros projets de 36 kWc et plus (200m² et plus), encore rentables, mais ils ne pourront pas être réalisés sans une augmentation importante du capital pour leur financement. Il nous faut environ entre vingt et vingt-cinq mille euros de capital supplémentaire pour chaque réalisation de 36 kWc

Le point sur les souscriptions

Nous avons actuellement 69 souscripteurs-souscriptrices (4 entreprises, 11 collectivités, 54 citoyens et citoyennes) pour un total de 584 parts de 100 €.

Nos statuts ne permettent pas aux collectivités de détenir plus de 50% du total des parts de la coopérative.

Actuellement, les collectivités détiennent environ 44 % des parts de BDS.

Nous devons donc, avec votre aide, convaincre des entreprises et des personnes sur l'intérêt de notre démarche pour une écologie sociale et solidaire et donc les motiver pour souscrire des parts.

Cordialement,

Le Conseil de gestion

SCIC SAS à capital variable - RCS Aubenas 882 915 010
42 Chemin de Champégua 07260 VERNON - tél : 04 75 36 27 96 / 06 70 26 95 11

beaumedrobiesolaire@centralesvillageoises.fr - beaumedrobiesolaire.centralesvillageoises.fr